

Proposer dans sa classe une pédagogie visant l'explicitation des apprentissages c'est mettre au service des élèves un enseignement structuré et efficace, du plus simple au plus complexe, dans lequel le contrat didactique est transparent.

Programme

Objectifs de la formation

Distinguer enseignement explicite, constructivisme et instruction directe
Pourquoi favoriser un enseignement explicite
Les cinq phases d'une séance pédagogique selon la démarche explicite
Comment construire une séance d'enseignement explicite

Voie d'accès

- Formation professionnelle

Durée

6

Dates et horaires

Vendredi 17 janvier 2025 9h-12h/13h-16h

Lieu de la formation

Libellé inconnu

Modalité

En présentiel

Chiffres clés

Aucune chiffre à ce jour (nouvelle formation)

Responsable de la formation

GÉRALD ALBERICI

Référence externe

CVL-2024-00268

Langues d'enseignement

- Français

Contenu et programme

Introduction à l'enseignement explicite

- Recueil des représentations sur cette pédagogie
- Que disent les textes officiels ?
- Ce qu'il n'est pas : le constructivisme
- Ce qu'il n'est pas : l'instruction directe
- L'explicitation des apprentissages, qu'est-ce que c'est ? (Principes et fondements de la démarche de l'enseignement explicite).
- Quels élèves sont concernés ?

Les cinq phases d'une séance

- Introduction de la séance (annonce de l'objectif, lien avec les acquis, mise en projet d'apprentissage)
- Modelage ou explication (enseignement à proprement parlé)
- Pratique guidée (entraînement collectif avec rétroaction immédiate et forte présence du PE)
- Pratique autonome (entraînement individuel)
- Clôture (synthèse)

+ phase subsidiaire : rebrassage ultérieur.

Construction d'une séance

- Les enseignants conçoivent une séance d'enseignement respectant les cinq phases étudiées.
- Analyse collective des séances conçues

L'enseignement explicite des comportements attendus

- Pourquoi enseigner les comportements attendus ?
- À quoi peut ressembler une séance d'enseignement d'un comportement ?
- Quels comportements / outils méthodologiques mériteraient d'être enseignés ?

Bilan de la formation : Qu'ai-je envie de mettre en place dans ma classe ?

Méthodes pédagogiques

- Travaux en sous-groupes, échanges entre pairs
- Travaux personnels
- Etude de cas

Analyse de pratique

Apports théoriques et réflexion sur ces apports

Travail en petits groupes

Travail individuel

Domaines de formation

- Pédagogie, enseignement, formation

Spécialités de formation

- Enseignement, formation

Intervenant(s)

MÉLANIE POUËSSEL

Spécificités



<https://www.icp.fr/>

ICP

Cible

Enseignants du 1er degré

Pré-requis

Aucun prérequis

Résultats attendus

Savoir ce que recouvre le terme « enseignement explicite »
Être capable de connaître les cinq phases essentielles d'une séance et comprendre l'utilité de chacune
Savoir que l'enseignement explicite peut également concerner des domaines non disciplinaires comme les comportements attendus à l'école et les méthodes de travail.

Domaines d'expertises ICP

- Éducation / Pédagogie

Effectifs

De 10 à 25 participants

Inscriptions et Tarifs

Période et/ou date limite d'inscription

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

Modalités d'admission

- Aucune

Coût de la formation

Formation entièrement prise en charge par Formiris pour les enseignants sous contrat avec l'état, financement pédagogique forfaitaire de 1200 euros par journée de formation pour un groupe de 10 à 25 enseignants.

Prix par stagiaire hors Formiris : 180 euros la journée de formation.

Financement

- Formiris
- Entreprise
- Organismes financeurs
- Fonds personnels



<https://www.icp.fr/>

ICP

Modalités d'inscription

Dès la communication de l'offre de formation inter-établissement, convenir de/des formation(s) ou du cursus choisi avec votre chef d'établissement (ou votre employeur OGEC). En cas de paiement personnel, demander si nécessaire une autorisation d'absence.

Pour les enseignants du 1er degré qui dépendent du financement de Formiris, il n'est pas nécessaire de procéder à l'inscription via le formulaire SésamICP. Par contre, il est impératif de procéder à l'inscription via la plateforme de Formiris : <https://www.formiris.org/>

Pour les enseignants du 2nd degré ou le personnel de droit privé dont la formation n'est pas financée par Formiris.

Pour toute demande d'inscription venant des régions hors Ile de France, nous vous remercions de bien vouloir contacter Aurélie Aragon (a. aragon@icp.fr).

Attention : le secrétariat envoie aux établissements et aux stagiaires, selon la formation ou le cursus choisi, une convocation au plus tard 5 jours avant le début de chaque formation. Si cette convocation n'est pas reçue ou transmise 5 jours avant, merci de vous en inquiéter auprès votre chef d'établissement.

Nous vous demandons d'attendre d'avoir reçu votre convocation pour réserver vos titres de transport et votre hébergement.
En cas d'absence partielle ou d'annulation à moins de 5 jours ouvrables, le stage est dû en totalité par l'établissement ou le participant.

L'ISFEC La Salle Mounier se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de participants est insuffisant et ce, deux semaines avant le début de la session.

Lieu

ISFEC La Salle Mounier - 74 rue de Vaugirard - 75006 Paris 6e Arrondissement



ICP

<https://www.icp.fr/>